

*Affaires courantes*

Vous êtes peut-être au courant, monsieur le Président, qu'un certain nombre de bureaux de poste ruraux du Canada ont été fermés, convertis ou modifiés dans le cadre du nouveau programme d'expansion de Postes Canada. En fait, dans ma propre circonscription, celle de The Battlefords—Meadow Lake, on trouve huit bureaux de poste qui négocient actuellement leurs activités à venir dans les localités, avec Postes Canada.

J'ai également uni mes efforts à ceux des gens de Dubuc, en Saskatchewan, qui se sont battus comme les habitants de toutes les autres localités du pays pour conserver leur bureau de poste et les services postaux offerts par les bureaux officiels. J'ai également travaillé avec les gens de l'Île-du-Prince-Édouard, en collaboration avec l'organisation Dignité rurale, qui lutte vigoureusement pour conserver les bureaux de poste. Je dois dire que les conseils et les directives que je suis en mesure d'offrir à ces gens se résument à ceci: vigilance, constance et détermination.

La situation de Dubuc est la source d'une profonde exaspération et bien d'autres collectivités pourraient avoir de la difficulté à se tirer d'affaire, dans des circonstances analogues. La population de Dubuc s'est prononcée à l'unanimité en faveur du maintien du service offert par le bureau de poste en place. Postes Canada a cherché dans Dubuc, en Saskatchewan, un commerçant qui accepterait d'établir, dans ses locaux, un comptoir postal.

Les gens de Dubuc ont dit non. Aucun de leurs commerçants ne voulait d'un comptoir. Tous voulaient un bureau de poste, et un maître de poste à plein temps qui réponde aux besoins de leur collectivité. Ils sont même venus plaider leur cause, à Ottawa, devant le comité, devant le ministre et devant les députés.

Parce qu'aucun commerce—magasin, casse-croûte ni même silo à grain—n'a voulu servir de comptoir postal, la Société a décidé de fermer le bureau de poste, de ne plus donner aucun service. Son chantage a décidé un propriétaire à établir un comptoir dans son commerce, puisque c'était le seul moyen d'assurer le service à la collectivité et d'épargner aux habitants les 15 milles à parcourir jusqu'à la localité voisine pour aller chercher le courrier enregistré ou acheter des timbres.

Les gens de cette collectivité sont en colère. Ils ont marqué la perte de leur bureau de poste par un service funèbre. Ils n'ont pas cessé d'envoyer des lettres. Ils ne se résignent pas. Ils vont harceler Postes Canada et le gouvernement jusqu'à ce que le service postal soit maintenu dans leur localité.

Si j'ai un conseil à donner aux habitants d'autres collectivités canadiennes, c'est d'imiter les gens de Dubuc que je félicite pour être demeurés vigilants, fermes et unis et avoir réclamé que le Canada rural soit desservi correctement et efficacement par une société publique des postes.

• (1140)

Je pourrais rendre aussi hommage aux Canadiens de l'Île-du-Prince-Édouard, province où j'ai séjourné plusieurs jours au début de l'année. Lorsque le Comité de la consommation et des corporations a refusé de parcourir le pays pour s'entretenir avec les Canadiens des régions rurales, j'ai décidé de prendre moi-même la route. Cela m'a permis d'apprendre, sur le Canada rural, une foule de choses qui échappent encore aux membres de ce comité.

J'ai présenté au comité un rapport sur ma tournée dans toute la région de l'Atlantique, mais il n'a manifestement tenu aucun compte des besoins des régions rurales ni de toutes les opinions exprimées dans mon rapport.

En réponse au second volet de la question soulevée par mon collègue, je dirai que la façon dont Postes Canada présente ses engagements est digne de la meilleure entreprise de relations publiques. Cette société considère ce qui se passe dans le Canada rural non pas comme un problème à résoudre, mais comme une opération de relations publiques à mener. Plutôt que de s'occuper des problèmes du Canada rural, de continuer à desservir ces régions, elle voudrait les convaincre qu'elles ont tort de réclamer des services et que Postes Canada sait mieux qu'elles ce qu'il leur faut.

Ainsi, Postes Canada promet aux collectivités de ma propre circonscription de continuer à leur offrir des services de qualité. Cela veut dire que les services postaux y seront assurés par les mêmes marchands locaux qui vendent tous les produits imaginables, des couches pour bébés aux pizzas. Ce n'est pas ce que j'appellerais maintenir un service postal de qualité dans une région rurale où le maître de poste fait bien plus que vendre des timbres